



FACILITATEUR DE BASKET

Zoom LICENCES n°1

Saison 2021/2022

1. Webinaire FFBB – HelloAsso

La **FFBB** et **HelloAsso** organisent le **18 mai 2021** un webinaire à destination des clubs de 19h à 20h15 pour présenter le **nouveau service de paiement des cotisations**.

Vous trouverez le lien vers le webinaire et un premier aperçu du processus dans la [note fédérale du 03/05/2021](#).

Cette même note propose également un **questionnaire d'appel à intérêt** vers les clubs pour estimer leur adhésion à ce service et la charge de travail qui en découlera. N'hésitez pas à y répondre.

2. Affiliations 2021/2022 : point sur les nouveautés

Comme pour la saison précédente, le renouvellement de votre affiliation se fera **via FBI** à compter du **18/05/2021** dans l'onglet **ORGANISME**.

Quelques nouveautés pour la saison 2021/2022 :

- L'onglet "organisme" a été réaménagé et offre un nouveau visuel
- Pour les clubs omnisports, une nouvelle case sera à cocher
- Dans l'onglet "**membres**" : jusqu'à présent, seuls le Président et le correspondant étaient identifiés. 2 nouvelles fonctions sont désormais à renseigner : **le trésorier** et **le secrétaire général**. Ils doivent être licenciés auprès de la FFBB (pas nécessairement dans le club). La FFBB procèdera cette année à des contrôles de ces qualifications.
- Vers le bas de la page vous trouverez une "**cartographie des ressources**" : cette nouveauté vise à recenser les ressources humaines des clubs, par fonction et nombre de personnes. Ces renseignements ne sont pas obligatoires.

	Type de membre	Fonction	Salarié	Effectif
✖	Dirigeant	Membre commission 3x3	<input type="checkbox"/>	1
✖	Encadrement technique	Educateur sportif	<input type="checkbox"/>	4

Points de vigilance :

- Offres de pratique : pensez à vérifier qu'elles correspondent toujours à ce que propose votre club et mettez-les à jour si elles ont évolué.

3. Clubs omnisports

Nous vous rappelons que les **Présidents des clubs omnisports** doivent être licenciés auprès de la FFBB (en plus du Président de la section Basket)

4. Informations site FFBB

Lorsque vous renseignez les coordonnées du Président et du correspondant, si vous souhaitez qu'elles apparaissent sur le site de la FFBB, pensez à bien cocher la 1^{ère} case « Accepte et autorise que ces informations soient enregistrées dans la base de données FBI et **accessibles sur le site de la FFBB** »

<input checked="" type="radio"/> Accepte et autorise que ces informations soient enregistrées dans la base de données FBI et accessibles sur le site de la FFBB	<input checked="" type="radio"/> Accepte et autorise que ces informations soient enregistrées dans la base de données FBI et accessibles sur le site de la FFBB
<input type="radio"/> Accepte que ces informations soient enregistrées uniquement dans la base de données FBI	<input type="radio"/> Accepte que ces informations soient enregistrées uniquement dans la base de données FBI

5. Assurances

Chaque adhésion se renouvelle automatiquement par tacite reconduction à chaque échéance annuelle fixée au terme de la saison sportive (1er JUILLET, ZERO HEURE), sauf dénonciation effectuée de la part du licencié par **courrier recommandé avec accusé de réception expédié à la FFBB, au plus tard le 31 mai de l'année en cours de la Licence.**

Les garanties cessent de plein droit dès lors que l'Assuré n'est plus licencié auprès de la FFBB.